

Département du Lot



Communauté d'agglomération
du Grand Cahors

PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAXOU

5 - ANNEXES

5.8 - Taxe d'aménagement

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutoire le :

Plan Local d'Urbanisme prescrit le 22 octobre 2011

Atelier Sol et Cité

Gérard FRESQUET - Brigitte FRAUCIEL

Urbanistes OPQU - Architectes dplg

5.8